

Guide à l'intention des parents

ÉPREUVE MINISTÉRIELLE

Histoire du Québec et du Canada

4^e année du secondaire

085-404

Décembre 2024

Coordination et rédaction

Direction de l'évaluation des apprentissages

Direction générale de la formation générale des jeunes

Direction générale principale de la pédagogie et des services à l'enseignement

Secteur de la réussite éducative et de la main-d'œuvre

Pour information

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation

ISSN 2818-9701 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SECTION 1 ÉPREUVES MINISTÉRIELLES	1
NATURE ET OBJECTIFS	1
CONDITIONS D'ADMINISTRATION	1
SECTION 2 VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE D'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA	2
COMPÉTENCES ÉVALUÉES	2
RÉSUMÉ DE L'ÉPREUVE	2
CONTENU CIBLÉ	3
MATÉRIEL AUTORISÉ OU NON AUTORISÉ	4
SECTION 3 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE D'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA	5
PASSATION	5
CORRECTION	6
SECTION 4 EXEMPLES DE DOCUMENTS INCLUS DANS LE DOSSIER DOCUMENTAIRE ET DE QUESTIONS EN HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA	7
EXEMPLES DE DOCUMENTS	7
EXEMPLES DE QUESTIONS	10
ANNEXE I LISTE DES OPÉRATIONS INTELLECTUELLES ET DES COMPORTEMENTS ATTENDUS	14
ANNEXE II GRILLE D'ÉVALUATION DE LA SECTION B	16
ANNEXE III GRILLE D'ÉVALUATION DE LA SECTION C	17

INTRODUCTION

Le présent guide vise à fournir aux parents des informations sur l'épreuve ministérielle d'histoire du Québec et du Canada de la 4^e année du secondaire. Il présente la forme que prend l'épreuve, son déroulement, ainsi que des exemples de documents du Dossier documentaire et des exemples de questions.

Il est recommandé de consulter également le [Document d'information](#), qui comporte des informations complémentaires.

SECTION 1 ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

NATURE ET OBJECTIFS

Les épreuves ministérielles de 4^e et de 5^e secondaire sont imposées par le ministre de l'Éducation aux fins de la sanction des études et de l'attribution du diplôme d'études secondaires. Le Ministère organise trois sessions d'examen pour ces épreuves : une en décembre-janvier, une en mai-juin et une en août.

Chaque épreuve ministérielle permet d'évaluer les apprentissages prévus au [Programme de formation de l'école québécoise](#) et s'appuie sur le [Cadre d'évaluation des apprentissages](#).

Comme tous les jeunes inscrits à une session d'examen pour une matière donnée font la même épreuve, les dates et heures indiquées dans l'[horaire officiel](#) doivent être respectées. Seul le ministre peut autoriser une modification à l'horaire prévu.

CONDITIONS D'ADMINISTRATION

Ce sont principalement les organismes scolaires qui ont la responsabilité de prévoir les aménagements nécessaires à la passation des épreuves, notamment les locaux, et ce, peu importe la modalité d'enseignement (enseignement à l'école ou à la maison).

Pour assurer l'équité et la justice, il importe que tous les jeunes du Québec soient soumis aux mêmes conditions d'administration. Les personnes désignées pour administrer les épreuves reçoivent donc des consignes précises.

Ainsi, pendant une épreuve, il est interdit à quiconque de soutenir les jeunes de quelque façon que ce soit, par exemple en clarifiant la tâche, en apportant des précisions, en expliquant ou en traduisant des mots ou des expressions, ou en reformulant des consignes. Si cette directive n'est pas respectée, l'épreuve pourrait être invalidée par le Ministère.

Pour faire la démonstration de leurs apprentissages, les jeunes ayant des besoins particuliers peuvent avoir accès à des mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles. Si de telles mesures sont souhaitées, il faut communiquer avec l'organisme scolaire responsable de l'administration de l'épreuve dès le début de l'année ou, dans le cas des jeunes en contexte d'enseignement à la maison, dès la mise en place du projet d'apprentissage. C'est l'organisme scolaire qui pourra analyser les besoins du jeune et déterminer les mesures d'adaptation permises, le cas échéant.

SECTION 2 VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE D'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

L'épreuve d'histoire du Québec et du Canada de la 4^e année du secondaire permet d'évaluer des apprentissages liés aux deux compétences du programme :

- Compétence 1, *Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada*;
- Compétence 2, *Interpréter une réalité sociale*.

RÉSUMÉ DE L'ÉPREUVE

L'épreuve d'histoire du Québec et du Canada, d'une durée de 3 heures, a lieu en salle d'examen au moment précisé à l'[horaire officiel](#).

Durant l'épreuve, la ou le jeune doit répondre à 23 questions. Pour ce faire, elle ou il doit analyser et utiliser adéquatement des documents de diverses natures et s'appuyer sur ses connaissances. Les documents, qui peuvent être des documents historiques écrits ou iconographiques, des textes d'historiens, des schémas, des tableaux, des illustrations, des cartes ou des lignes du temps, sont rassemblés dans un cahier intitulé *Dossier documentaire*. Le jeune doit formuler des réponses complètes, claires et qui présentent des faits exacts.

L'épreuve se divise en 3 sections :

- Section A : 21 questions à choix multiple ou à réponse courte;
- Section B : 1 question qui demande de remplir un schéma;
- Section C : 1 question qui demande de rédiger un texte d'environ 150 mots.

CONTENU CIBLÉ

L'épreuve aborde le contenu de formation des quatre périodes et réalités sociales indiquées dans le tableau ci-dessous. Le tableau indique également la répartition des questions et des points associés à chacune des sections de l'épreuve.

RÉPARTITION DES QUESTIONS ET DES POINTS SELON LES SECTIONS DE L'ÉPREUVE

Période et réalité sociale					
Section	1840 – 1896 La formation du régime fédéral canadien	1896 – 1945 Les nationalismes et l'autonomie du Canada	1945 – 1980 La modernisation du Québec et la Révolution tranquille	De 1980 à nos jours Les choix de société dans le Québec contemporain	Total
A	5 ou 6 questions	5 ou 6 questions	5 ou 6 questions	4 ou 5 questions	21 questions 44 points
B	1 question portant sur l'une des périodes				1 question 8 points
C	1 question portant sur l'une des réalités sociales ¹				1 question 8 points
					23 questions 60 points

Les 21 questions de la section A sont regroupées selon les 4 périodes et réalités sociales, lesquelles sont présentées par ordre chronologique.

Ces questions évaluent la capacité du jeune à réaliser des opérations intellectuelles, soit des savoir-faire qui se rapportent aux composantes des compétences. Elles abordent le contenu de formation des quatre périodes et réalités sociales.

1. La question de la section C n'aborde pas la même période et réalité sociale que celle de la section B.

En répondant aux questions de l'épreuve, le jeune est amené à :

- situer dans le temps et dans l'espace (par exemple, mettre des faits en ordre chronologique, situer des faits sur une ligne du temps ou identifier un élément géographique, un fait ou un territoire sur une carte);
- dégager des différences et des similitudes (par exemple, indiquer le point précis sur lequel des acteurs ou des historiens sont en désaccord ou sont d'accord, ou montrer des différences et des similitudes entre des interprétations d'historiens);
- déterminer des causes et des conséquences (par exemple, indiquer un fait qui explique une réalité historique ou indiquer un fait qui découle d'une réalité historique);
- déterminer des changements et des continuités (par exemple, indiquer un fait qui montre qu'une réalité historique se transforme ou indiquer un fait qui montre qu'une réalité historique se maintient);
- mettre en relation des faits (par exemple, associer des faits à des manifestations ou à des descriptions de ceux-ci);
- établir des liens de causalité (par exemple, exprimer un enchaînement logique qui existe entre des faits).

La liste des opérations intellectuelles et des comportements attendus qui leur sont associés se trouve à l'annexe I. Pour chacune des opérations intellectuelles, les types de questions, le nombre de questions que l'on trouve dans l'épreuve ainsi que le nombre de points associés à chacune de ces questions y sont aussi indiqués.

La question de la section B évalue la capacité du jeune à réaliser une description qui met en évidence des éléments culturels, économiques, politiques, sociaux et territoriaux d'une partie ou de l'ensemble d'une période de l'histoire du Québec et du Canada.

La question de la section C évalue la capacité du jeune à élaborer une explication qui met en évidence des transformations culturelles, économiques, politiques, sociales et territoriales d'une réalité sociale.

MATÉRIEL AUTORISÉ OU NON AUTORISÉ

Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé.

Matériel non autorisé

- Tout document de référence (atlas, dictionnaire, manuel scolaire, feuille de notes, cahier d'activités, etc.) est interdit.
- Tout outil numérique (dictionnaire numérique, logiciel de traitement de texte, etc.) est interdit.

De plus, le jeune ne peut avoir **en sa possession** aucun appareil numérique (téléphone intelligent, écouteurs sans fil, montre intelligente, etc.) qui permet la communication, la navigation sur Internet, la traduction de textes, ou la création, l'enregistrement ou la consultation de données.

SECTION 3 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE D'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA

PASSATION

À son arrivée dans la salle d'examen, la ou le jeune reçoit les documents suivants :

- Questionnaire;
- Cahier de réponses;
- Dossier documentaire.

Le jeune dispose de 3 heures consécutives pour répondre à toutes les questions de l'épreuve, individuellement. L'épreuve comporte 23 questions et est divisée en 3 sections. Le jeune peut commencer par la section de son choix.

Pour répondre aux questions, le jeune utilise le Dossier documentaire. Celui-ci présente divers documents numérotés et est divisé en trois sections qui suivent la structure de l'épreuve.

Des exemples de documents qui composent le Dossier documentaire se trouvent aux pages 7 à 9.

Section A

La section A comprend 21 questions à choix multiple ou à réponse courte. Pour répondre à ces questions, le jeune consulte la partie du Dossier documentaire correspondante.

Il est à noter qu'il existe deux sortes de questions à réponse courte : l'une demande au jeune d'écrire les numéros des documents qu'il a sélectionnés dans le Dossier documentaire, l'autre lui demande de rédiger quelques phrases en s'appuyant sur un ou plusieurs documents du Dossier documentaire.

Le jeune répond aux questions dans le Cahier de réponses.

Des exemples de questions de la section A sont présentés aux pages 10 et 11.

Section B

La section B comporte une seule question. Le jeune doit réaliser une description qui met en évidence des éléments culturels, économiques, politiques, sociaux et territoriaux d'une partie ou de l'ensemble d'une période de l'histoire du Québec et du Canada. Pour ce faire, il sélectionne dans la section B du Dossier documentaire uniquement les documents qui se rapportent à la période et au territoire visés par la question. Puis, à partir des documents sélectionnés, il remplit le schéma qui se trouve dans le Cahier de réponses.

Un exemple de question et de schéma de la section B est présenté aux pages 11 et 12.

Section C

La section C comporte une seule question. Le jeune doit élaborer une explication (un texte d'environ 150 mots) qui met en évidence des transformations culturelles, économiques, politiques, sociales et territoriales d'une réalité sociale.

Le jeune consulte la section C du Dossier documentaire. Les documents qui s'y trouvent contribuent à l'élaboration de son explication. Il peut utiliser le schéma qui se trouve dans son Cahier de réponses pour consigner des informations avant de rédiger son texte dans ce même cahier. **Seul le texte sera corrigé.**

Un exemple de question de la section C est présenté à la page 13.

Si, après 3 heures, le jeune n'a pas terminé, 15 minutes supplémentaires peuvent lui être accordées, comme le précise le [Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles](#).

À la fin de l'épreuve, le jeune doit remettre à l'évaluatrice ou à l'évaluateur l'ensemble des documents distribués avant de quitter la salle d'examen.

Aucun jeune ne peut quitter la salle d'examen avant que se soit écoulée la moitié du temps alloué à la passation de l'épreuve. Si, pour une raison majeure, un jeune doit s'absenter de la salle d'examen, il doit être accompagné d'une personne désignée par l'organisme scolaire.

CORRECTION

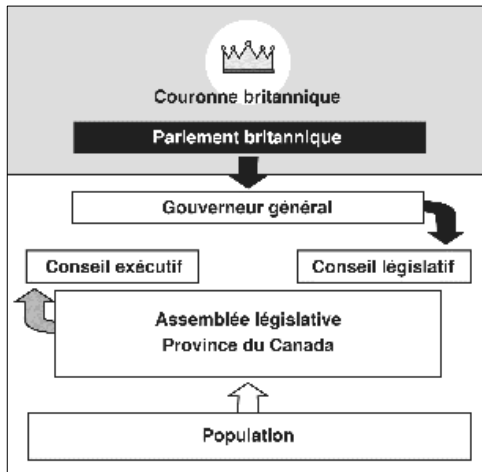
L'épreuve est corrigée à l'aide du Guide de correction fourni par le Ministère. Ce guide présente, pour chacune des trois sections de l'épreuve (A, B et C), une clé de correction et des précisions relatives aux modalités de correction. Les sections B et C sont aussi accompagnées de leur grille d'évaluation respective. Ces grilles sont fournies aux annexes II et III.

SECTION 4 EXEMPLES DE DOCUMENTS INCLUS DANS LE DOSSIER DOCUMENTAIRE ET DE QUESTIONS EN HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA

Les exemples fournis ci-dessous illustrent des types de documents qui composent le Dossier documentaire d'une épreuve d'histoire du Québec et du Canada de la 4^e année du secondaire.

EXEMPLES DE DOCUMENTS

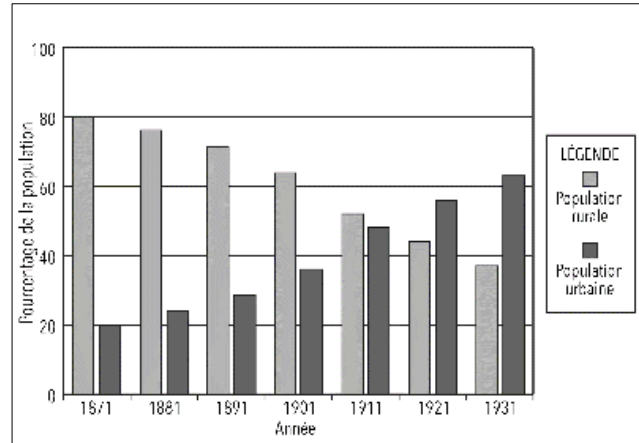
Organigramme



Ministère de l'Éducation (MEQ).

Graphique

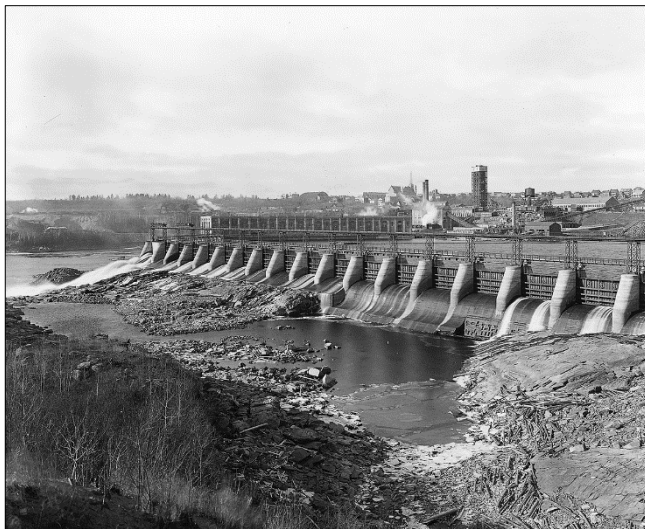
Répartition de la population au Québec



MEQ, d'après Christophe HORGUELIN et autres, *Fresques*, manuel de l'élève, histoire et éducation à la citoyenneté, 2^e année du 2^e cycle du secondaire, Montréal, Graficor, 2008, t. 1, p. 68.

Photographie

Barrage hydroélectrique à Shawinigan, 1917



Wm. Notman&Son/© Musée McCord/VIEW-17248. [Détail]

Affiche

Publicité pour le recrutement des Canadiens



Bibliothèque et Archives Canada/C-087522.

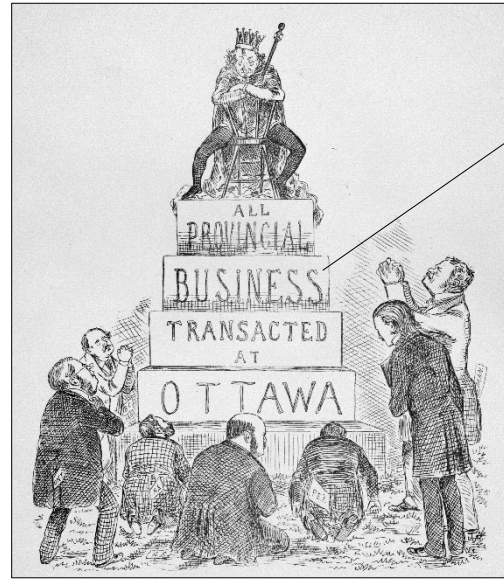
Tableau

Provenance des immigrants admis au Québec selon le pays de naissance, 2008-2012

Rang	Pays
1	Maroc
2	Algérie
3	France
4	Chine
5	Haïti
6	Colombie
7	Liban
8	Cameroun
9	Philippines
10	Égypte

MEQ, d'après l'Institut de la statistique du Québec, 2013.

Caricature

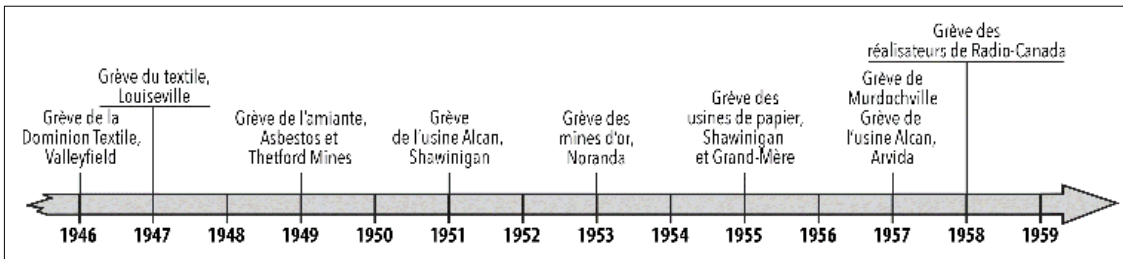


Bibliothèque et Archives Canada/C-078864. [Détail]

(TRADUCTION)
Toutes les questions provinciales sont négociées à Ottawa

Ligne du temps

Principaux conflits de travail au Québec



MEQ, d'après Julie CHARETTE et autres, *Périodes : de 1840 à nos jours*, manuel de l'élève, histoire du Québec et du Canada, 4^e secondaire, Anjou, Les éditions CEC, 2017, p. 259.

Carte



MEQ.

Extrait d'un manuel scolaire

« Dans les années d'après-guerre, les jeunes Autochtones font toujours l'objet d'une politique d'assimilation, et plusieurs pensionnats sont fondés au Québec. L'exploitation des ressources dans certaines régions du Québec perturbe le mode de vie traditionnel des populations autochtones qui y vivent. »

Sylvain FORTIN et autres, *Mémoire.qc.ca : de 1840 à nos jours*, manuel de l'élève, histoire du Québec et du Canada, 4^e secondaire, Montréal, Chenelière Éducation, 2018, p. 220.

Extrait d'une synthèse historique

« Au cours des décennies 1960 et 1970, les intellectuels francophones [...] accédèrent¹ au pouvoir politique, aussi bien à Ottawa qu'à Québec. Issus des collèges classiques, ces médecins, enseignants, journalistes, ingénieurs et administrateurs du secteur public rejetèrent les valeurs catholiques traditionnelles au profit [...] de la laïcisation. »

1. Accédèrent : sont parvenus.

John A. DICKINSON et Brian YOUNG, *Breve histoire socio-économique du Québec*, 3^e éd., Québec, Les éditions du Septentrion, 2003, p. 337.

Extrait d'une citation d'un acteur historique

« Demain la Législature¹ sera saisie pour la cinquième fois du projet de loi [...] Demande juste et légitime qui, si elle est enfin accordée, placera les femmes du Québec sur un pied d'égalité avec leurs sœurs des huit autres provinces du Canada. »

Idola Saint-Jean, 1931

1. Législature : parlement.

Cité dans Paul TERRIEN, *Les grands discours de l'histoire du Québec*, 2^e éd., Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2018, p. 288 (Dé démocratie et institutions parlementaires).

Extrait d'un article de journal

« Les électeurs québécois ont clairement rejeté hier le projet de souveraineté-association proposé par le gouvernement Lévesque comme solution au problème constitutionnel. »

Pierre GRAVEL, « NON C'est la réponse de 59,5 % des Québécois dont une majorité de francophones », *La Presse*, 21 mai 1980, p. 1.

Extrait d'un document officiel

« Et qu'il soit statué, qu'après la réunion des dites provinces, [...] tous les journaux écrits ou imprimés par le Conseil législatif et l'Assemblée législative respectivement ne seront faits que dans la langue anglaise. »

Extrait de l'article 41 de l'Acte d'Union

Cité dans Sylvain FORTIN et autres, *Fresques*, manuel de l'élève B, histoire et éducation à la citoyenneté, 1^{re} année du 2^e cycle du secondaire, Montréal, Graficor, 2007, p. 39.

EXEMPLES DE QUESTIONS

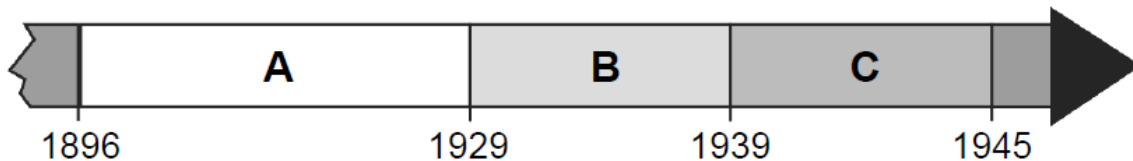
Les exemples de questions fournis ci-dessous illustrent des types de questions pouvant être présents dans une épreuve d'histoire du Québec et du Canada de la 4^e année du secondaire.

Section A

QUESTION À CHOIX MULTIPLE

En se basant sur un ou plusieurs documents indiqués dans la question, la ou le jeune doit sélectionner la lettre qui, à son avis, correspond à la réponse, parmi les choix proposés. Par exemple, sur une ligne du temps, elle ou il doit sélectionner la lettre qui correspond à la période durant laquelle surviennent les faits présentés dans le document indiqué dans la question.

Dans la ligne du temps ci-dessous, quelle lettre (A, B ou C) correspond à la période pendant laquelle se déroulent les faits présentés dans le document 1?



QUESTION À RÉPONSE COURTE DONT LA RÉPONSE EST CONSTITUÉE DE NUMÉROS DE DOCUMENTS

Le jeune doit classer dans un tableau les documents du Dossier documentaire indiqués dans la question ou il doit sélectionner dans le Dossier documentaire les documents qui, à son avis, correspondent aux éléments mis en évidence dans la question. Par exemple, il doit indiquer le document qui présente la cause d'une réalité historique et le document qui en présente la conséquence.

Au milieu du 19^e siècle, la Grande-Bretagne adopte une politique de libre-échange. Inscrivez à l'endroit approprié le numéro du document qui présente :

- une cause de l'adoption de cette politique;
- une conséquence de l'adoption de cette politique pour la Province du Canada.

Cause	
Conséquence	

QUESTION À RÉPONSE COURTE QUI NE PRÉCISE PAS LE OU LES DOCUMENTS À UTILISER
En se basant sur le ou les documents du Dossier documentaire qui fournissent des pistes, le jeune doit répondre à une question. Par exemple, il doit exprimer un enchaînement logique qui existe entre des faits.

Expliquez comment la réponse du gouvernement américain aux accusations de l'industrie américaine du bois d'œuvre au début du 21^e siècle entraîne une action de la part du gouvernement canadien.

Répondez à la question en précisant les éléments ci-dessous et en les liant entre eux.

- Une accusation portée contre le Canada par l'industrie américaine du bois d'œuvre
- La réponse du gouvernement américain
- Une action du gouvernement canadien

QUESTION À RÉPONSE COURTE QUI PRÉCISE LE DOCUMENT À UTILISER
En se basant sur un document du Dossier documentaire, le jeune doit répondre à une question, par exemple en indiquant le point précis sur lequel deux acteurs ou deux historiens sont d'accord.

Le document 1 présente le point de vue de deux acteurs de la fin du 19^e siècle. Sur quel point précis sont-ils d'accord?

Section B

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, le Québec connaît un développement socioéconomique facilité notamment par l'innovation technologique et la disponibilité de la main-d'œuvre.

Décrivez la période de transformations économiques et sociales qui se déroule au Québec dans la seconde moitié du 19^e siècle.

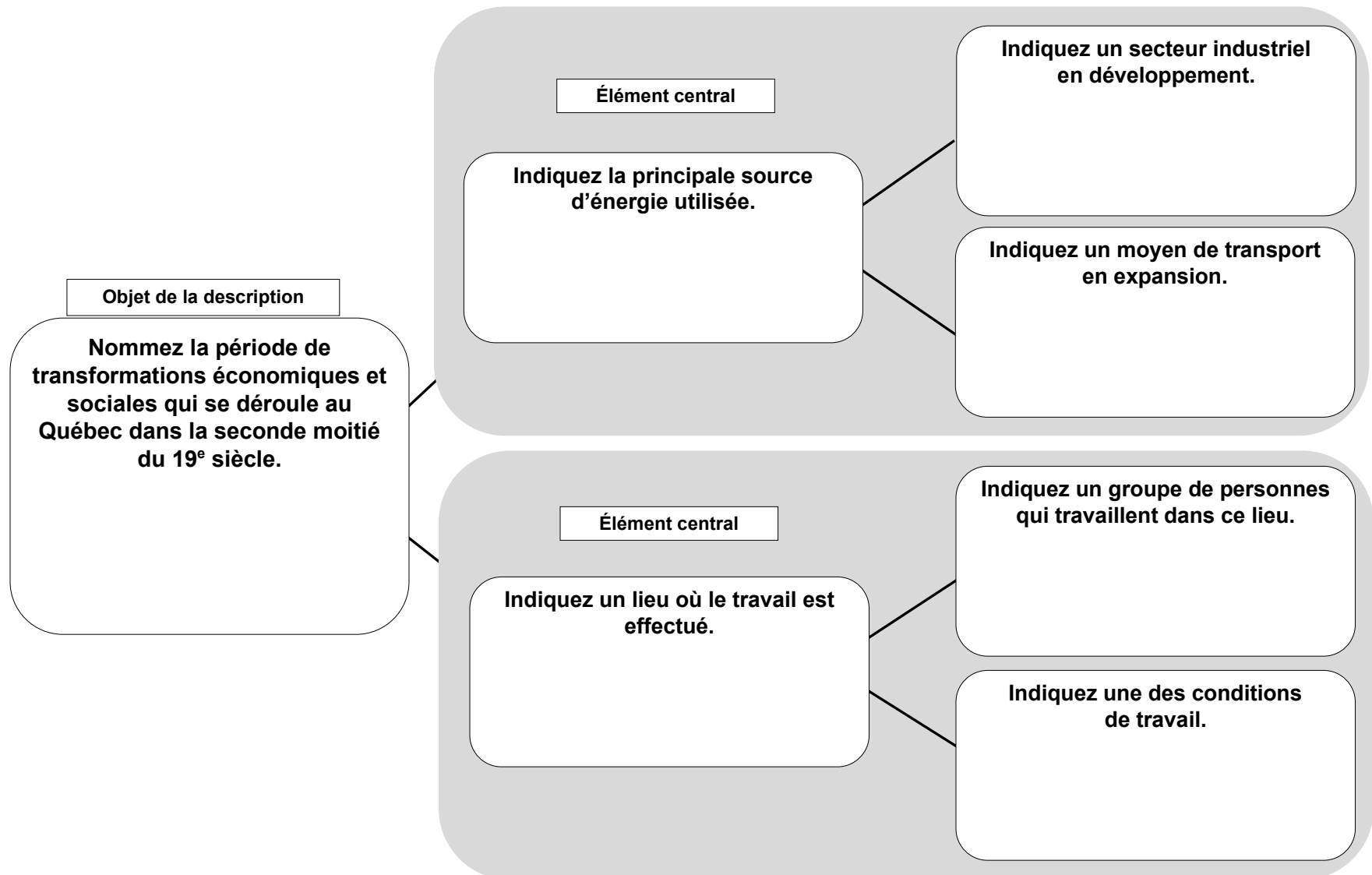
Démarche :

- Consultez le Dossier documentaire et le schéma dans le Cahier de réponses.
- Dans le Dossier documentaire, sélectionnez uniquement les documents qui se rapportent à la question.
- Remplissez le schéma dans le Cahier de réponses à partir des documents sélectionnés.

Section B (Suite)

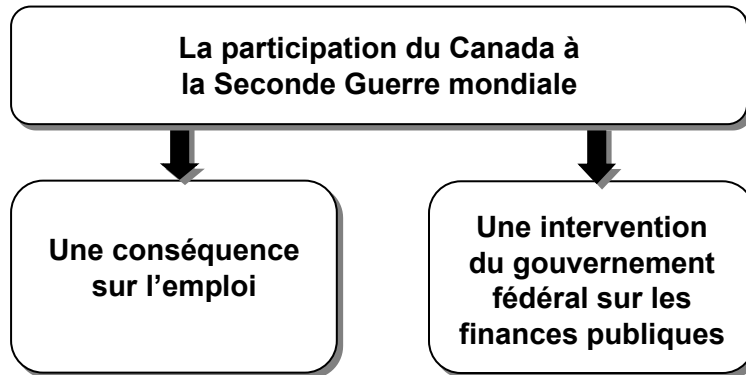
Décrivez la période de transformations économiques et sociales qui se déroule au Québec dans la seconde moitié du 19^e siècle.

Remplissez le schéma ci-dessous.



Section C

Le 10 septembre 1939, le Canada déclare la guerre à l'Allemagne. Il fait son entrée dans la Seconde Guerre mondiale aux côtés de la Grande-Bretagne et de la France. La participation du Canada à cette guerre a des conséquences économiques tant au Québec que dans le reste du pays.



Expliquez les conséquences économiques de la participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale.

Dans votre texte, vous devez :

- indiquer une conséquence de la participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale sur l'emploi et expliquer pourquoi cela se produit;
- indiquer une intervention du gouvernement fédéral sur les finances publiques et expliquer pourquoi il intervient.

Démarche :

- Consultez le Dossier documentaire.
- Remplissez le schéma dans le Cahier de réponses.
- Rédigez un texte d'environ 150 mots dans le Cahier de réponses.

Note. — Seul le texte sera corrigé.

ANNEXE I LISTE DES OPÉRATIONS INTELLECTUELLES ET DES COMPORTEMENTS ATTENDUS

OPÉRATION INTELLECTUELLE	COMPORTEMENTS ATTENDUS	TYPES DE QUESTIONS	NOMBRE DE QUESTIONS	NOMBRE DE POINTS
Situer dans le temps et dans l'espace	• L'élève doit ordonner chronologiquement des faits en tenant compte de repères de temps. • L'élève doit situer des faits sur une ligne du temps. • L'élève doit classer des faits, selon qu'ils sont antérieurs ou postérieurs à un repère de temps. • L'élève doit identifier sur une carte ce qui correspond à un élément géographique, à un fait ou à un territoire donné.	Questions à choix multiple	5	1 ou 2
Dégager des différences et des similitudes	• L'élève doit indiquer ce qui est différent par rapport à un ou plusieurs objets de comparaison. • L'élève doit indiquer ce qui est semblable par rapport à un ou plusieurs objets de comparaison. • L'élève doit indiquer le point précis sur lequel des acteurs ou des historiens sont en désaccord (divergence). • L'élève doit indiquer le point précis sur lequel des acteurs ou des historiens sont d'accord (convergence). • L'élève doit montrer des différences et des similitudes par rapport à des points de vue d'acteurs ou à des interprétations d'historiens. Les acteurs peuvent être des personnes, des groupes de personnes, des organisations ou des institutions.	Questions à réponse écrite	2 ou 3	2 ou 3

OPÉRATION INTELLECTUELLE	COMPORTEMENTS ATTENDUS	TYPES DE QUESTIONS	NOMBRE DE QUESTIONS	NOMBRE DE POINTS
Déterminer des causes et des conséquences	- L'élève doit indiquer un facteur explicatif, c'est-à-dire un fait qui explique une réalité historique. Il peut s'agir d'événements, d'intérêts, d'objectifs, d'influences, d'éléments géographiques ou d'actions. - L'élève doit indiquer un fait qui découle d'une réalité historique.	Questions dont la réponse est constituée de numéros de documents et Questions à réponse écrite	3 à 5	2
Déterminer des changements et des continuités	- L'élève doit indiquer un fait qui montre qu'une réalité historique se transforme. - L'élève doit indiquer un fait qui montre qu'une réalité historique se maintient. - L'élève doit montrer qu'une réalité historique se transforme ou se maintient.	Questions à réponse écrite	3 ou 4	2 ou 3
Mettre en relation des faits	L'élève doit associer des faits à des manifestations ou à des descriptions qui leur sont apparentées. Les faits peuvent être des actions, des événements, des mesures, des idéologies, des activités économiques, etc.	Questions dont la réponse est constituée de numéros de documents	2 ou 3	2
Établir des liens de causalité	L'élève doit exprimer un enchaînement logique qui existe entre des faits.	Questions à réponse écrite	2	3

ANNEXE II GRILLE D'ÉVALUATION DE LA SECTION B

Critère : Représentation cohérente d'une période de l'histoire du Québec et du Canada

Indiquer l'objet de la description				
L'élève indique correctement l'objet de la description.	L'élève indique plus ou moins correctement l'objet de la description.	L'élève indique incorrectement ou n'indique pas l'objet de la description.		/2
2 points	1 point	0 point		
Préciser les éléments mis en relation				
Première mise en relation	L'élève précise correctement l'élément central	et précise les deux autres éléments.	3 points	/3
		et précise l'un des deux autres éléments.	2 points	
		mais ne précise pas les deux autres éléments.	1 point	
	L'élève précise plus ou moins correctement l'élément central	et précise les deux autres éléments.	2 points	
		et précise l'un des deux autres éléments.	1 point	
		mais ne précise pas les deux autres éléments.	0 point	
	L'élève précise incorrectement ou ne précise pas l'élément central	mais précise les deux autres éléments.	1 point	
		mais précise l'un des deux autres éléments ou n'en précise pas.	0 point	
Deuxième mise en relation	L'élève précise correctement l'élément central	et précise les deux autres éléments.	3 points	/3
		et précise l'un des deux autres éléments.	2 points	
		mais ne précise pas les deux autres éléments.	1 point	
	L'élève précise plus ou moins correctement l'élément central	et précise les deux autres éléments.	2 points	
		et précise l'un des deux autres éléments.	1 point	
		mais ne précise pas les deux autres éléments.	0 point	
	L'élève précise incorrectement ou ne précise pas l'élément central	mais précise les deux autres éléments.	1 point	
		mais précise l'un des deux autres éléments ou n'en précise pas.	0 point	
Total				/8

ANNEXE III GRILLE D'ÉVALUATION DE LA SECTION C

Critère : *Rigueur de l'interprétation*

	Indiquer les éléments de réponse	Appuyer les éléments de réponse par des faits	
Premier élément de réponse	L'élève indique l'élément de réponse	correctement. 2 points	/4
		plus ou moins correctement. 1 point	
	L'élève indique incorrectement ou n'indique pas l'élément de réponse.	0 point	
Deuxième élément de réponse	L'élève indique l'élément de réponse	correctement. 2 points	/4
		plus ou moins correctement. 1 point	
	L'élève indique incorrectement ou n'indique pas l'élément de réponse.	0 point	
Total			/8

